

QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES

1°) Les questionnaires d'examens au CCP sont élaborés à partir d'une base nationale de questions, établie par :

- le préfet
- l'APCMA
- le ministre chargé des transports

2°) Le taux de TVA applicable à une prestation de transport par taxi est :

- 5,5 %
- 10 %
- 20 %
- 33,33 %

3°) les exploitants de taxi ont-ils la possibilité de récupération partielle de la TICPE sur le carburant consommé pour leur activité professionnelle ?

- OUI
- NON
- OUI, mais seulement pour une quantité plafonnée à 5 000 litres par an

4°) L'exercice de l'activité de conducteur de taxi est incompatible avec celle de conducteur de VTC :

- VRAI
- FAUX

5°) la validité du PSC1 pour obtenir la délivrance de la carte professionnelle de conducteur de taxi est de :

- 1 an
- 5 ans
- 2 ans

6°) Quand il est obligatoire, le support de réservation préalable pour la course taxi doit comporter :

- identité et coordonnées tél du client, date, heure et lieu de prise en charge souhaités
- identité et coordonnées tél du client, date et heure de réservation, date, heure et lieu de destination souhaités
- identité et coordonnées tél du client, date et heure de réservation, date, heure et lieu de prise en charge souhaités
- Nom ou raison sociale et coordonnées précises du prestataire de transport

15°) Peut-on légalement exploiter une autorisation de stationnement avec 2 véhicules ?

- OUI
- NON

QUESTIONS Á RÉPONSES COURTES

1°) Citez 2 des 4 cas prévus par le code des transports permettant à l'autorité compétente de retirer définitivement une AS nouvelle délivrée après le 01/10/2014 :

2°) Citez 2 des différents statuts possibles permettant au conjoint d'un titulaire d'AS d'exploiter l'activité taxi :

3°) Quelle(s) est(sont) la(les) condition(s) pour continuer à figurer et à conserver sa position sur une liste d'attente des nouvelles autorisations de stationnement ?

4°) Lorsqu'un titulaire d'AS ne peut ou ne veut pas exploiter lui-même celle-ci, quelles sont les possibilités prévues par la réglementation pour assurer une exploitation effective de l'activité

5°) Citez les deux formes de location de l'activité taxi prévues par la réglementation ? Quel statut adopte le conducteur locataire dans chacune des formules possibles

CORRECTION QUESTIONNAIRE n° 2 RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE TAXI

QUESTIONNAIRE Á CHOIX MULTIPLES

1°) Les questionnaires d'examens au CCP sont élaborés à partir d'une base nationale de questions, établie par :

le ministre chargé des transports

2°) Le taux de TVA applicable à une prestation de transport par taxi est :

10 %